



A Tous PNC AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

T : 01 48 64 49 29

navigants@unac.asso.fr

CDG : 01 41 56 40 76/77/78 – ORY : 06 07 25 22 56 (merc & vend)

mercredi 17 mars 2010

GRÈVE MAINTENUE

Le 28 mars pour une durée de 4 jours

La Direction maintient son objectif :

la lowcostisation du PNC Moyen et Court Courrier

L'obsession d'AF : la diminution des « coûts du PNC » au prétexte que les compagnies low cost seraient plus rentables. Pourtant, quand Easyjet s'est installée en France, ils ont défini les niveaux de rémunération des PN en s'appuyant sur la rémunération des PN des Cies françaises. C'est ainsi que les PNC d'Easyjet ont des niveaux de rémunération équivalents à ceux des PNC MC d'AF. La même chose s'applique pour les pilotes.

Ce ne sont donc pas des « écarts salariaux » qui permettent d'expliquer « l'écart de rentabilité » entre AF & Easyjet...

Malgré tout la Direction d'AF persiste à vouloir matraquer les PNC parce qu'ils coûteraient trop cher...

Long ou Moyen Courrier, nous sommes tous concernés !

NOUS VOULONS

Le respect des accords signés.

Le retrait du projet NEO pour le PNC

Des garanties sur le maintien des emplois PNC à Air France